

GRATUITÉ POUR SÉNIORS

Depuis 2019, les personnes âgées de 65 ans et plus, domiciliées à Martigny, ont la possibilité d'obtenir une carte de libre-parcours valable sur les lignes suivantes :

- tout le réseau des bus urbains de la Ville de Martigny
- les lignes de Trient et de Ravoire, entre la Gare et la Place St-Michel
- la ligne de Chemin, entre la gare et Chemin-Dessus
- la ligne de Dorénaz, entre la gare et Ottan

La carte peut être commandée auprès du Greffe municipal de la Commune, avec présentation d'une pièce d'identité.